

Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Les officiers de gendarmerie constituent le corps d'encadrement supérieur de cette institution de 100 000 personnels. Ils alternent les postes de conception en état-major ou en administration centrale avec des fonctions opérationnelles de commandement au plan territorial.

Dans le cadre de cette alternance, après 4 années passées à la direction générale de la gendarmerie, je suis parti en 2011 prendre le commandement d'une compagnie à Fort-de-France. Il s'agissait de diriger l'action des 130 militaires placés sous mes ordres sur un tiers du département. Je veillais, sur le territoire qui m'était confié, à la production de sécurité de mes personnels, en dirigeant, animant et contrôlant leur action, en préservant leur motivation, en veillant à leur intégrité et en employant l'ensemble des outils managériaux, administratifs et judiciaires qui m'étaient confiés.

De par le niveau de délinquance très élevé sur cette circonscription (violences aux personnes, stupéfiants, armes, etc.), cet emploi à très forte intensité requérait de grandes capacités de calme, ténacité, distanciation, perspicacité, courage et résilience.

Au bout de trois années particulièrement denses, j'ai été muté à l'été 2014 à la direction générale de la gendarmerie nationale. J'y ai été rappelé dans le cadre des compétences budgétaires que j'avais développées avant mon départ outre-mer. Je suis en charge d'une équipe de 10 personnels ayant une mission d'expertise budgétaire. Cette mission consiste à mener toute étude en vue d'optimiser l'emploi de la ressource allouée, à organiser les financements extrabudgétaires et à fournir des éléments d'appréciation aux dirigeants de la gendarmerie.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après l'obtention de ma licence en 1997, j'ai poursuivi des études économiques théoriques à l'UPPA et obtenu un M2 recherche en pensant m'engager sur un doctorat.

En ayant toutefois le sentiment que je ne m'accomplirais pas totalement dans des fonctions d'enseignant-chercheur, j'ai profité de mon service national à Paris pour chercher un emploi à plus forte composante managériale et opérationnelle qui m'offrirait un parcours de carrière diversifié.

Recruté comme cadre dans de grandes entreprises publiques, j'ai préféré opter pour la gendarmerie nationale.

Je suis sorti en 2004 de l'École des officiers de la gendarmerie nationale. En 2 ans, j'y ai été formé au commandement opérationnel, y compris en situation de combat, ai reçu les socles fondamentaux des connaissances professionnelles théoriques et pratiques (police administrative et judiciaire, déontologie, ressources humaines, intervention professionnelle...) et obtenu un M2 "Droit et stratégies de la sécurité" au sein de Paris 2 Assas.

J'ai été affecté à la tête du peloton d'autoroute de Tours, unité de 45 personnels gérant des flux de circulation très conséquents. J'ai rejoint 3 ans plus tard la direction générale de la gendarmerie nationale. Durant 4 ans, j'étais en charge des problématiques budgétaires transverses. A la tête d'une équipe de 3 personnes, je supervisais en particulier les enquêtes des organes de contrôle et d'inspection de l'État (Cour des comptes, Inspection générale des finances, Inspection générale de l'administration, etc.) ainsi que la production de tout élément de langage à des fins parlementaires.

A l'issue, je suis parti commander la compagnie de gendarmerie départementale de Fort-de-France (cf. supra).

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Ma licence à l'UPPA m'a apporté d'importantes capacités de compréhension qui m'ont été utiles pour orienter la suite de mes études et trouver une orientation professionnelle qui corresponde à mes aspirations profondes.

Son contenu généraliste m'a permis de ne pas me spécialiser trop tôt et d'acquérir des outils conceptuels qui me servent encore.

Parallèlement à la licence, j'ai pu diversifier mes enseignements académiques en suivant un certificat puis un diplôme de sciences criminelles qui m'ont beaucoup apporté en terme de connaissances fondamentales pour mes fonctions d'officier de gendarmerie.

Globalement, je recommanderais une telle formation car, en associant l'important travail personnel qu'elle demande à la qualité de vie qu'elle propose par l'environnement de l'UPPA, elle permet de se forger une identité propre éloignée des habituels clichés de certaines formations spécialisées et donc de s'accomplir dans la voie que l'on a choisie.